

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique **AZOXYSTAR 250 SC***

de la société **LIFE SCIENTIFIC LTD**
enregistrée sous le *n° 2021-3452*

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom PRIMAR.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	AZOXYSTAR 250 SC FRUMIDOR 250 SC STILUS ELIPSE PRIMAR
Type de produit	Générique
Titulaire	LIFE SCIENTIFIC LTD Block 4, Belfield Office Park Beech Hill Road D04V972, DUBLIN 4 IRLANDE
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	250 g/L - azoxystrobine
Numéro d'intrant	725-2018.01
Numéro d'AMM	2190634
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

À Maisons-Alfort, le

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

D7F05C1BB83743A...